



## Faits saillants – budget 2025

### Évaluation foncière

Au dépôt du rôle 2025, l'évaluation foncière totale imposable de la municipalité s'élève à 119 019 200 \$. La valeur moyenne d'une résidence se situe à 169 350 \$.

### Administration générale

Les dépenses en administration générale seront plus élevées que ce qui était prévu en 2024 :

- Le coût des assurances est passé de 29 577 \$ à 33 021 \$.
- Un montant de 8 000 \$ est prévu pour les élections municipales de 2025.
- Un montant de 11 000 \$ a été prévu pour les services professionnels. Certaines études doivent être faites pour répondre à des exigences du gouvernement (localisation des flocages et des calorifuges, étude environnementale phase 1 sur le lot du virage vert ainsi qu'un plan de gestion des actifs en eau potable).

La quote-part payable à la MRC de Bécancour passera de 76 307 \$ à 82 572 \$. À ce montant s'ajoute la quote-part pour le réseau de la fibre optique au montant de 15 120 \$.

### Sécurité publique

La quote-part à la Sûreté du Québec passera de 62 988 \$ à 68 013 \$, une hausse de 8 %.

Ensuite, la quote-part versée à la MRC de Bécancour pour le service de sécurité incendie régional passera de 93 382 \$ à 103 771 \$ (11 %).

Concernant l'entente avec la municipalité de Lotbinière pour les pinces de désincarcération, les coûts seront d'environ 700 \$ pour l'année 2025.

La taxe « à la porte » pour la SQ passera de 89.22 \$ à 96.61 \$ et la taxe calculée selon l'évaluation passera de 0.0363 \$ à 0.0286 \$ au 100\$ d'évaluation.

Concernant la taxe pour les incendies « à la porte », elle passera de 106.92 \$ à 120.65 \$ et la taxe calculée selon l'évaluation passera de 0.0435 \$ à 0.0357 \$ au 100\$ d'évaluation.

## Voirie et transport

Au moment de dresser les prévisions budgétaires pour l'année 2025, nous attendons une réponse du gouvernement du Québec pour une demande de subvention :

Programme d'aide financière	Travaux	Montant
Programme d'aide à la voirie locale Volet : redressement sécurisation Taux d'aide : 70 %	Réfection du pavage dans une section du rang St-Alphonse	882 192 \$

Nous souhaitons également prioriser en 2025 la réfection d'un ponceau dans le rang Frontenac. Les plans et devis seront réalisés en début d'année et des demandes d'aide financière seront déposées à cet effet. Le conseil souhaite toujours recharger la route Pins secs, conditionnellement à la disponibilité d'aide financière.

Encore cette année, les hausses des coûts de carburant vont avoir un impact direct sur nos contrats de déneigement et d'entretien des terrains municipaux. Comme notre contrat de déneigement contient une clause d'ajustement du coût du carburant, nous devons nous prévoir une marge de manœuvre pour absorber ces surcharges.

Concernant le contrat de la tonte de pelouse, le prix sera de 18 190 \$ plus les taxes.

Les études concernant le développement de la rue Bibeau se poursuivront en cours d'année avec le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités.

## Eau potable

Il est prévu, conformément aux dispositions de la Stratégie d'économie d'eau potable du Québec, de terminer l'achat et l'installation des compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels en 2025.

La taxe d'aqueduc pour une résidence passera de 285 \$ à 295 \$.

## Eaux usées

La taxe d'égouts pour une résidence passera de 162 \$ à 163 \$.

Une étude préliminaire a été réalisée pour la réfection complète du poste de pompage PP1 des égouts à l'extrémité ouest du village. Les plans et devis seront produits en 2025 par une firme d'ingénieurs et les travaux sont prévus pour 2026.

## **Collecte et traitement des matières résiduelles**

En ce qui a trait au contrat de collecte et de traitement des matières résiduelles, plusieurs changements sont à prévoir pour l'année 2025. Le contrat avec Gaudreau prendra fin au 31 décembre 2024. Le dossier des matières résiduelles sera entièrement géré par la MRC de Lotbinière. Pour ce qui est de la collecte du recyclage, la MRC a accordé un contrat à un entrepreneur privé suite à un appel d'offres public. Concernant la collecte des déchets et du compost, nous nous joignons à un regroupement de 15 municipalités via la MRC de Lotbinière et nous allons posséder notre propre service de collecte.

La collecte des matières organiques avec les bacs bruns sera étendue dans tous les rangs de Fortierville à compter du printemps 2025.

Le montant de la quote-part pour le site d'enfouissement de St-Flavien passera de 25 061 \$ à 25 119 \$.

## **Santé et bien-être**

Un montant de 20 000 \$ a été prévu au budget pour assumer les coûts reliés à l'OMH. La municipalité doit assumer annuellement 10 % du déficit de l'OMH de Fortierville. Différents travaux sont à prévoir d'ici 2026.

## **Aménagement, urbanisme et développement**

Les coûts de 2025 sont sensiblement les mêmes qu'en 2024 (62 431 \$).

## **Loisirs et culture**

Une demande de subvention a été faite pour l'amélioration du terrain de soccer (prolongation des filets derrière le terrain senior, achat de nouveaux bancs de joueurs, etc.) dans le programme FRR.

## **Salaires**

Conformément à la politique de gestion de la municipalité, une augmentation sera accordée aux employés selon l'IPC, avec un minimum de 2.5 %.

## Emprunts à long terme

La municipalité a toujours cinq emprunts à son actif :

	Durée	Fin prévue	Intérêts 2025	Capital 2025	Subvention 2025	Taxation
Construction de la caserne (2008)	20 ans	2029	3 000 \$	9 800 \$	-	0.0108 \$/ 100\$ éval.
Construction de la patinoire (2015)	15 ans	2031	618 \$	4 900 \$	-	15.67 \$/ adresse
Rue Principale (2018)	25 ans	2043	81 258 \$	66 000 \$	76 918 \$	0.0443 \$ et 0.0454 \$ / 100\$ éval.
Rangs St-Sauveur et St-Antoine ouest (2021)	10 ans	2031	11 640 \$	91 100 \$	56 134 \$	0.0392 \$/ 100\$ éval.
Ponceau rang St-Alphonse	10 ans	2034	5 508 \$	14 146 \$	19 653 \$	-

## Taxe foncière

Considérant la hausse de l'évaluation des propriétés avec le nouveau rôle d'évaluation, le taux de la taxe foncière générale a été réduit de 0.4349 \$ à 0.3428 \$ en 2025.